Union Régionale Lorraine

Entrée F - Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☏ 03 87 62 67 64 - 🖷 09 79 94 30 82 - sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

site UNSA-Cheminots Lorraine : lorraine.unsa-cheminots.org

Compte rendu
DP EM de la Direction Régionale
14 février 2013

Réunion présidée par Vincent BERTHOUX, DET de la DR assisté par Christine TRUNFIO, Pôle RH Metz.

Le DET nous fait part du décès de Stéphane VENERITO, agent de la SUGE en activité. Une minute de silence est respectée à sa mémoire.

La Délégation UNSA fait la déclaration suivante :

Monsieur le Directeur,

La délégation UNSA et les agents de la DR ont une pensée pour notre collègue Stéphane VENERITO, disparu tragiquement le 30 janvier dernier. Toutes nos pensées se tournent également vers son épouse, ses enfants mais aussi vers ses collègues de la SUGE.

Merci !

Dernière minute ... Dernière minute ... Dernière minute ... Dernière minute ...

Dans le cadre du suivi de l'accord Temps partiel, une réunion s'est tenue le 15 février 2013. L'UNSA avait souhaité que l'autorisation de recrutement accordée s'effectue à la DR, plus précisément au CMGA. Cette autorisation nous a été accordée. Cela permettra l'embauche au statut d'une personne actuellement en CDD sur le site de Nancy !

QUESTIONS

DEMENAGEMENT

1. La délégation demande un point d'étape sur le dossier déménagement de la Direction Régionale.

Réponse :
Compte tenu des contraintes du déménagement de CELCA, les travaux d'aménagement SNCF 2 rue Royale ne pourront débuter au mieux que le 02 mai pour se terminer le 06 septembre avec une réception finale des travaux le 4 octobre 2013.

L'emménagement des services PRI, CIE et DDET est programmé les 11 et 12 octobre et pour DR les 18 et 19 octobre 2013

L'emménagement CMGA doit s'opérer fin septembre après l'opération de paie.

Les plans d'aménagement ont été validés par la COPIL.

La passation de la commande par SNCF doit s'effectuer au plus tard fin mars.

L'évaluation du cubage de meubles et d'archives à déménager a été réalisé. Une attention particulière doit être donnée au transfert de la plate forme d'essai sise actuellement dans l'ex sous station de la DR.

La société GEODI VALENDA a procédé courant janvier à l'inventaire complet des mobiliers à déménager. Résultats attendus pour février.

Commentaire UNSA :
La délégation UNSA suit de très près les négociations de la convention de restauration avec les impôts ainsi que la gestion de l'attribution des places de parking

2. La délégation demande un point d'étape sur le dossier déménagement pour le CMGA et l'EME.

Réponse :
CMGA : le micro zoning a été validé par le COPIL.
Les agents se sont rendus sur place le 31 janvier pour découvrir le site.

EME : l'installation en gare de Metz est confirmée Le programme des travaux sera établi au plus tard pour fin mars 2013.

RH

3. La délégation souhaite connaître les orientations décidées par la DR dans les plans seniors.

Réponse :
Le plan sénior, suivi en national, n'a pas été renouvelé. Cependant, les 2 aspects que sont la gestion de la fin de carrière et la pénibilité sont traités par ailleurs.

Dans le cadre du contrat de génération, la fin de carrière pourra prendre plusieurs formes du type tutorat, parrainage, formateur occasionnels ou permanent.

Dans le cadre du plan pénibilité, il sera proposé courant 2013 aux agents dont l'âge est compris entre 45 et 50 ans une visite médicale non obligatoire permettant de faire un point de la santé de l'agent et de sa capacité poursuivre sur un métier pénible. Un bilan à mi-parcours pourra également être proposé avec les hiérarchiques, les gestionnaires de carrière. De plus, les RRH recevront une formation au processus de maintien dans l'emploi.

4. La délégation demande la création de crèches sur la région.

Réponse :
Il n'y a pas de création de crèches d'entreprise à la SNCF. L'action sociale a proposé une action « prim'enfance », permettant aux parents de recevoir des informations par exemple : les listes de crèches existantes dans leur ville.

Pour les contacter : N°de téléphone : 03.83.22.13.54 et mail : *primenfance-lorraine@sncf.fr*

5. La délégation souhaite connaître le cadre d'organisation de la Direction Régionale, par service et par qualification.

Commentaire UNSA :
Le CO est disponible au local de l'UNSA.(tel 772 992)

EME

6. La délégation demande qui sont les agents en mission à la DR (types de mission, durée ...)

Réponse :

au 1er février 2013 :

- DAT Metz = 1 aide déménagement DR - 1 secrétariat DAT.
- DDET Metz = 2 tx divers archivage - 1 courrier/accueil - 1 centre de Tri.
- 2 Ingéniérie Metz = 1 logiciel GEREMI - 1 tâches administratives.
- 1 Communication Régionale Metz = photographe.
- 1 DSEM Nancy = tâches diverses.
- 2 DDTER Metz = 1 animation actions de communication - 1 aide clients DBR en gares .
- 2 DRH Metz = 1 assistant GK avant mutation 1/4/2013 - 1 aide archiviste.

7. La délégation demande l'effectif que gère l'entité sur le territoire lorrain.

Réponse :
au 1er février 2013 - total = 284 agents

RH 910 avec convention = 54
RH 910 sans convention = 58
Mobilité volontaire = 64
RH 360 = 108

SUGE

8. La délégation demande dans quels cas l'indemnité de port d'arme est réduite.

Réponse :
Le versement des indemnités de port d'arme est réduit de 1/n par jour d'absence dans les cas d'absences de type B, D et E repris au chapitre 17 du RH0131. (Par exemple : Maladie ou blessure hors service, Congés supplémentaires sans solde, Mise à pied ferme, Absences irrégulières, Congé individuel de formation non rémunéré, Périodes pendant lesquelles un agent ne fait pas encore ou ne fait plus partie du cadre permanent, Cessation concertée de travail ... Ces indemnités sont également réduites dans le cadre d'un temps partiel (Art.5 et Annexe 1 du chap.2 du RH0662)

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

Jeudi 11 avril 2013 à 9h15

Salle 206 - Direction Régionale - METZ

Merci d'adresser vos questions avant le 3 avril 2013

à

Delphine OURY

UNSA/Cheminots - Porte F - Gare de Metz - 57000 METZ

delphine.oury319@orange.fr

COTISATIONS 2013

Adhérents QUALIFICATION	Cotisations annuelles Euros	Réduction d'impôt (66%)	Coût annuel réel après réduc.	Coût mensuel réel après réduc.
A/B - TA	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
C - TB 1	93,00 €	61,38 €	31,62 €	2,64 €
D 1 - TB 2	98,00 €	64,68 €	33,32 €	2,78 €
D 2 - TB 3	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 1	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 2	121,00 €	79,86 €	41,14 €	3,43 €
F 1	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
F 2	150,00 €	99,00 €	51,00 €	4,25 €
G 1	160,00 €	105,60 €	54,40 €	4,53 €
G 2	173,00 €	114,18 €	58,82 €	4,90 €
H 1	185,00 €	122,10 €	62,90 €	5,24 €
H 2	197,00 €	130,02 €	66,98 €	5,58 €
CS	210,00 €	138,60 €	71,40 €	5,95 €
Contractuels				
Exécution	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
Maîtrise	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
Cadres	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
Alternants	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Retraités	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Veuves et Veufs	20,00 €	13,20 €	6,80 €	0,57 €

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :

UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale Lorraine
Porte F - Gare de METZ
Téléphone : 03.87.62.67.64 - 77.29.92 *unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr*

Réduction de 66 % sur impôts
et
adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM……..**Prénom**……

Fonction……..**Grade**……**Qualification**……**Niveau** …….

Adresse domiciliaire ……

……

Etablissement ……**N° CP** ……...

Téléphone Service …… . **Téléphone Portable** ……

Adresse EMail (perso ou SNCF) ……..……..

A……**le**,……**Signature**……...